

Consignes aux rédacteurs de comptes rendus et d'articles

(version modifiée le 9 mai 2019)

Avant de proposer un article pour publication dans le *Bulletin de la Société botanique du Centre-Ouest*, les auteurs sont priés de suivre ces consignes, facilitant ainsi le travail (bénévole !) des relecteurs, du directeur de publication et du rédacteur en dotant notre bulletin de la meilleure qualité éditoriale possible. Les auteurs sont priés d'avoir une grande rigueur rédactionnelle : grammaire, syntaxe, orthographe, ponctuation, avec relectures minutieuses.

Présentation : Le titre de l'article sera suivi pour chaque auteur du nom d'auteur en majuscules avec le prénom complet en minuscules, ces deux termes en gras ; viendra ensuite l'adresse, limitée au code postal + VILLE, avec code postal précédé d'un F pour France ou autre lettre selon les pays (rappel : pas d'espace dans ce code postal ; ex. : 'F-43270' et non 'F-43 270'), puis enfin de l'adresse électronique.

Notez que les auteurs souhaitant voir noter leur adresse postale complète doivent le mentionner explicitement.

Exemple : **Benoit BOCK**
F-28500 VERNOUILLET
secretaire@sbco.fr

Un **court** résumé avec mots clés et un abstract avec keywords (surtout pour les articles de fond), si possible pas trop étendus, seront ajoutés ; les mots clés/keywords, au nombre de quatre à six, seront séparés par une virgule. Si l'auteur éprouve des difficultés pour rédiger l'abstract, Yves PEYTOUREAU (president@sbco.fr) se chargera de traduire le résumé français.

Il est inutile de faire la mise en forme qui sera de toute manière détruite par le maquettiste lors de la mise en page. Nous utilisons la police Verdana taille 8. Par exemple, ne pas écrire vos listes de noms sur plusieurs colonnes, mais sur une seule, ne pas mettre d'alinéa, ne pas mettre de retraits qui nous font perdre beaucoup de temps à supprimer alors que vous avez passé du temps à les mettre. Éviter les notes de bas de page (désuètes et peu pratiques) au maximum et mettez-les dans des encadrés que nous insérerons dans le texte.

Si vous pouvez : choisissez 6 pts d'espacement en fin de paragraphe. Ne jamais sauter de ligne par un double saut de paragraphe. Nous les supprimerons. Demandez à publication@sbco.fr un fichier word modèle.

Typographie - Le texte devra suivre les normes typographiques françaises (pour plus de détails voir : www.synapse-fr.com/typographie/TTM_0.htm), notamment :
- pas d'espace avant un signe de ponctuation simple (comme ',', '!' ; ex. : '... *Zygodon viridissimus*, *Uloa bruchii*' et non '... *Zygodon viridissimus*, *Uloa bruchii*') ;
- une espace avant et après un signe de ponctuation double (comme ';;', ';;', '??', '!!' ; ex. : 'notamment : *Aegilops triuncialis*' et non 'notamment: *Aegilops triuncialis*') ; dans les autres langues européennes, pas d'espace avant) ; (l'espace avant est insécable : « alt+barre espace ») ;
- le signe '...' est collé directement au terme qui le précède (ex. : 'notamment : *Aegilops triuncialis*...' et non 'notamment : *Aegilops triuncialis*...' ou 'notamment : *Aegilops triuncialis*,...' ; 'etc.' s'emploie à la place de '...' et non pas en plus (donc éviter 'etc...' ou 'etc., ...') ;
- les noms de rang supérieur au genre ne sont pas italique, même s'ils sont écrits en latin.

Notes de pied de page : cet usage désuet et chronophage à reproduire lors de la mise en page est à proscrire. Préférer des parenthèses ou des encarts (paragraphe encadré qui sera inséré comme une photo).

Mesures - Les mesures pourront être présentées en utilisant les abréviations courantes des unités (m, kg, °C...) ; rappelons toutefois que ces abréviations sont invariables, sans point abréviatif et détachées des nombres qui les précèdent par une espace insécable ; ex. : '18 °C', '10 km', mais non '10 kms' ni '10 km.' ni '10km...' ; en début de phrase on préférera toutefois 'Dix kilomètres...'. Si possible mettez des **espaces insécables** entre le nombre et son unité.

Citation des auteurs - Les auteurs cités **pour référence bibliographique** dans le cours du texte seront écrits avec une majuscule en début de nom, sans prénom, la date de la publication étant précédée d'une virgule ; ex. : '(Rameau, 1999)'. Dans le cas de deux auteurs, le second sera précédé de 'et' (mais pas &) ; ex. : '(Rameau et Royer, 1983)'. Dans le cas de plus de deux auteurs, on suivra l'exemple suivant : '(Colwell et al., 2008)'. Notez que « et al. » est du latin ('et alii') et doit être mis en italique. Tout nom cité doit obligatoirement être référencé en bibliographie.

Nombres - Les nombres courts (un mot : deux, dix, cinquante, cent...) seront écrits en toutes lettres, surtout en début de phrase ; ex. : préférer 'Dix taxons ont été rencontrés...' à '10 taxons ont été rencontrés...'. Les siècles s'écrivent en petites capitales suivis d'un unique 'e' (ou 'er' pour premier) en exposant ; ex. : 'xx^e' et non 'XX^e' ou 'Xx^{ème}' ou '20^{ème}' ou autre.

Majuscules - Dans le nom d'un organisme public, d'une société, d'une association..., seul le premier terme prend la majuscule, en dehors bien sûr des termes géographiques ('Société botanique du Centre-Ouest' et non 'Société Botanique du Centre-Ouest' ; 'Muséum national d'histoire naturelle'), les points cardinaux (Nord, Sud, Nord-Est,...) s'écrivent avec une majuscule sauf s'ils sont utilisés adjectivement. C'est assez compliqué. (voir : http://fr.wikipedia.org/wiki/Usage_des_majuscules_en_français#Points_cardinaux). Pour les noms d'espèce en français : écrire une chênaille mais la Chênaille pubescente, de même un pin mais le Pin sylvestre.

Signes - Ils s'écriront en majuscule sans point abréviatif ('CNRS' au lieu de 'C.N.R.S.' ; 'SBCO'). Les lettres minuscules accentuées (é, è, à...) seront aussi accentuées lorsqu'elles passent en majuscules (ex. : 'l'État français' et non 'l'Etat

français', 'À la mi-septembre...' et non 'A la mi-septembre' ; ces lettres sont disponibles dans les caractères spéciaux ou symboles des logiciels classiques). Nous parlons d'une réserve naturelle en générale, mais de la Réserve naturelle de x (avec une majuscule à Réserve uniquement). Pour les routes, écrire RN 7, RD 35 au lieu de N7, route N 7, D 35, etc.

Caractères spéciaux issus d'une autre police - les mettre en ROUGE pour attirer notre vigilance sur leur particularité et veillez à bien vérifier à la relecture du bon à tirer que ces caractères spéciaux ont bien été conservés.

Noms scientifiques - Évidemment les noms des taxons seront écrits en italique, une sous-espèce étant indiquée par 'subsp.' (en caractère droits) et non par 'ssp.' ni 'subsp.' ; le signe d'hybridation est × (multiplication en mathématiques, dans les caractères spéciaux) et se colle au nom qui le suit (ex. : 'Cytisus × canescens', non 'Cytisus × canescens' ni 'Cytisus x canescens') ; les noms des syntaxons phytosociologiques seront écrits en italique (dorénavant plus en gras). Si des familles végétales sont citées, on suivra le référentiel international APG III (*Bot. J. Linn. Soc.*, 2009, **161** : 105-121) téléchargeable sur internet (en cas de difficultés, B. de Foucault pourra donner un coup de main : bruno.christian.defoucault@gmail.com). Les listes de plantes, dans le bulletin, sont présentées sur deux colonnes, mais il est demandé aux auteurs de les présenter sous **une seule colonne**. Les noms français et vernaculaires ne doivent pas être rajoutés aux noms scientifiques surtout pas dans les listes. Ils ont leur place uniquement lorsqu'un paragraphe est consacré à un taxon.

Nomenclature - Soit les autorités sont convenablement écrites en minuscules, soit, et c'est préférable, un référentiel nomenclatural est cité (si possible *Flora Gallica* pour la France ; Tison et de Foucault, 2014) et **suivi** et dans ce cas il n'est pas nécessaire de mentionner les autorités dans l'article. Concernant la citation des autorités, seule celle de la dernière épithète est indispensable sauf pour les autonymes où dans ce cas l'autorité est indiquée après l'espèce. Exemple : *Odontites jaubertianus* var. *chrysanthus* (Boreau) Bolliger, mais *Odontites jaubertianus* (Boreau) D.Dietr. ex Walp. var. *jaubertianus* (= autonyme : même épithète pour l'espèce et la sous-espèce).

Illustrations - Les illustrations (diagrammes, graphiques, cartes, photographies...) doivent être numérotées et titrées, numérotées à partir de 1 et obligatoirement appelées dans le texte sous la forme '(Figure 1)' ou '(Photo 1)' ou '(Carte 1)', avec une légende courte (les développements éventuels seront reportés dans le texte) ; de même les tableaux seront appelés dans le texte selon l'exemple '(Tableau 1)'. Les cartes porteront l'indication du nord et une échelle métrique. Toutes les photographies auront aussi une légende courte, incluant le nom de son auteur sous la forme suivante.

Photos doivent être transmises au **format jpg** dans la meilleure définition possible avec comme nom de fichier, la légende de la photo. Exemple : **Photo 1. Acer campestre L. – 3 juillet 2014, © B. BOCK** Veillez, s'il vous plaît, à respecter strictement ce format.

Bibliographie : La **bibliographie** (terme à préférer à 'Références bibliographiques') suivra les modèles suivants : **DANS TOUS LES CAS NE JAMAIS ÉCRIRE EN GRANDES CAPITALES LES NOMS dans la biblio.**

- **article dans une revue** :

- Descoings B.-M., Mandin J.-P., & Delpech R.-G., 2011 - Comptes rendus de la 120^e session extraordinaire de la Société botanique de France en Ardèche (1988-1989). *J. Bot. Soc. Bot. France* **55** : 3-114
- Lavagne A. & Zeraia L., 1976 - Étude phytosociologique et cartographie du vallon du Maraval (Maures occidentales) ; proposition d'aménagement intégré en vue de la protection du massif contre les incendies. *Biol. Ecol. Médit.* **III** (4) : 75-93

- **article dans un ouvrage collectif**

- Feldmann J., 1963 - Les Algues. In Des Abbayes H., Chadeffaud M., Feldmann J., Gausson H., Lerredde M.-C. & Ozenda P., *Botanique*, Masson, Paris : 83-249

- **ouvrage ou document**

- Choynet G. & Mulot P.-E., 2008 - *Catalogue des végétations du Parc naturel régional des monts d'Ardèche*. Conservatoire botanique national du Massif central /Conseil régional Rhône-Alpes, 263 p.

- **thèse**

- Debussche M., 1978 - *Étude de la dynamique de la végétation sur le versant nord-ouest du mont Aigoual*. Thèse, Montpellier, 300 p.

Vous pouvez utiliser soit les noms des revues en entier soit les noms des revues abrégés, mais uniquement selon *BPH Online* (http://fmhibd.library.cmu.edu/fmi/iwp/cgi?db=BPH_Online&loadframes) ; ex. : *Bull. Soc. bot. Centre-Ouest* et non *Bull. Société bot. du Centre-Ouest*.

Les sites web consultés pourront suivre les références classiques (c'est à dire jusqu'au nom de domaine : ex. <http://www.sbco.fr> et non pas jusqu'à la page consultée -Google n'est pas une référence - avec indication de la **date** de consultation (car le contenu des sites évolue).

On évitera de passer une ligne entre chaque référence. Le maquettiste s'occupera de la mise en page.

Bien respecter les signes diacritiques dans les noms étrangers.

Les prénoms composés, par ex. Jean-Pierre, Charles-Auguste, seront abrégés en **J.-P.** et **Ch.-A** et non pas **J.P.** ou **JP.**. Si deux prénoms sont cités (ex. Raymond Bernard ou René Claude), ils devront être abrégés en **R. B.** ou **R. C.**. Ces références seront bien sûr rangées selon l'ordre alphabétique et, pour un même auteur, par ordre chronologique croissant. Si les deux lettres initiales d'un prénom représentent un seul son, elles font partie de l'abréviation (Charles → Ch., Thomas → Th., Christian → Ch.).

Le comité de relecture se réserve le droit de supprimer du texte original toute phrase pouvant porter volontairement ou involontairement préjudice à des personnes physiques ou morales explicitement ou implicitement citées. En cas de désaccord sur la mise en page entre l'auteur et le directeur de Publication, l'auteur exposera par mail l'objet du désaccord et c'est le comité de publication composé de 3 membres qui tranchera.

Envoyez vos projets à publication@sbco.fr